Voir les versets relatifs

VI Origine.

Il ressort de tout ce qui précède que notre évangéliste n'était pas juif et n'écrivait pas pour des Juifs. Son destinataire porte un nom grec : Théophile (voir ce mot), personnage réel et non pas symbolique, dont l'épithète officielle : excellent (voir ce mot) marque la haute position. L'auteur lui dédie son livre en deux volumes pour affermir son instruction chrétienne au moyen d'un exposé des faits objectif et indépendant, conçu par un esprit classique. Peut-être devait-il en même temps obtenir de son premier lecteur le patronage pouvant en assurer la copie et la circulation.

A travers Théophile l'évangile a donc pour destinataires des pagano-chrétiens, ou chrétiens d'origine païenne.

Voilà pourquoi n'y paraissent pas les mots hébreux de Marc :

abba (Mr 14:36 parallèle Lu 22:42), hosanna (Mr 11:9 parallèle Lu 19:38), Golgotha (Mr 15:22 parallèle Lu 23:33) ;
ou bien ils sont traduits en grec :
Cananite devient Zélote (Mr 3:18 parallèle Lu 6:15), rabbi devient maître (Lu 9:33 etc.)

La Judée désigne au sens large le pays des Juifs, la Palestine (Lu 1:5 etc.).

L'épithète d'impur qualifie le terme de démon (Lu 4:33, etc.), parce que pour les Grecs il y avait de bons démons, au sens d'esprits (cf. le démon de Socrate) ; la tournure de Lu 9:29, pour décrire la transfiguration, évite le mot grec métamorphose du texte de Marc (Mr 9:2), qui était associé aux mythologies païennes (Ovide, etc.) ; le changement du « toit percé » (Mr 2:4) en « tuiles enlevées » (Lu 5:19) s'accommode à des lecteurs occidentaux ne connaissant guère les toits plats en terrasses.

Tout en respectant l'autorité de la loi israélite (Lu 16:17), Luc ne garde pas les nombreux exemples que d'après les Logia Jésus en avait cités et interprétés (comp. Mt 5:17 parallèle Lu 6:27 et suivants).

Ses citations de l'A. T, sont rares, presque toujours faites par Jésus lui-même ou par des Juifs ; et pourtant elles suivent la traduction grecque des LXX, l'A. T, hébreu ne devant pas être accessible à notre évangéliste, de culture grecque.

Dès lors, la tradition qui désigne en cet auteur, précisément, un Grec instruit, gagné au christianisme, compagnon de l'apôtre Paul, ce compagnon étant le médecin Luc que

nomme celui-ci dans trois de ses épîtres, concorde avec bien des données de l'ouvrage lui-même. Sans doute, la majorité des critiques n'attribuent aujourd'hui à Luc que le récit de voyage des Actes écrit à la 1 re personne du pluriel, et le distinguent ainsi de l'auteur à Théophile, qui aurait fait de ce récit la source principale de son 2 e volume. Cette conclusion s'appuie surtout sur des différences de points de vue entre les Actes et saint Paul, à propos desquelles on va jusqu'à dire qu'elle seule peut sauver la sincérité de Paul et de Luc (voir Actes des apôtres).

Il nous semble encore permis, sans méconnaître la réalité de quelque divergence entre les conceptions générales de ces deux auteurs, de la juger explicable et même naturelle, si d'une part on tient compte des conditions respectives du genre historique des Actes et du genre épistolaire de circonstance des épîtres (par ex. sur la question des voyages à Jérusalem d'Ac 11:30 15:1 et suivants et de Ga 1:18 2:1,10), et si d'autre part on admet que Luc n'étant pas théologien comme le grand apôtre n'a pas saisi dans toute leur portée les principes essentiels pour l'Église primitive (par ex. sur les rites juifs et la liberté chrétienne) : peut-être son coeur généreux et conciliant a-t-il inconsciemment estompé certains des conflits dont les grandes épîtres nous donnent un écho frémissant, tandis que le but et le plan de son ouvrage pouvaient le décider consciemment à ne pas accentuer sous les yeux de païens récemment convertis des controverses probablement périmées pour leurs milieux à l'époque où il écrivait. L'autorité de savants tels qu'Ad. Harnack, W. Ramsay, J. Hawkins, résolument favorables à la tradition sur Luc ami de Théophile, auteur de l'évangile et des Actes, prouve bien, en regard des nombreux adversaires de cette tradition, que la solution du difficile problème divise à l'heure actuelle les spécialistes les plus éminents. L'époque de la rédaction de l'évangile--qui dut précéder de quelques années celle du livre des Actes--dépend d'abord de celle de Marc, sa première source, après laquelle il faut supposer une certaine période pour l'évolution d'une vénération grandissante à l'égard des apôtres. Cette évolution nous a paru moins avancée peut-être chez Luc que chez Matthieu ; ayant donc admis entre Marc et Matthieu un intervalle de 10 à 15 ans, nous serons amené à une évaluation analogue, plutôt un peu moindre, pour l'intervalle entre Marc et Luc, soit 8 à 12 ans, ce qui pourrait placer l'évangile entre 72 et 75 environ ; le livre des Actes aurait alors paru vers 80.

Cette évaluation n'est guère affectée par la question de savoir si l'apocalypse de Luc (ch. 21) fut écrite avant ou après l'événement qu'elle annonce, de la ruine de Jérusalem (en 70). C'est qu'il est difficile de se prononcer avec objectivité en présence d'apparences contradictoires : paraissent postérieures à cette ruine les précisions du verset 20, « Jérusalem investie par des armées », (cf. Lu 19:43 : « tes ennemis t'environneront de tranchées, t'investiront de toutes parts, te détruiront entièrement, etc. ») qui remplacent comme par une description de quelque chose de vu le prophétique et mystérieux

hébraïsme du parallèle « l'abomination de la désolation » (Mr 13:14, Mt 24:13) ; mais paraît antérieure aux événements la prédiction du verset 21, car en fait les chrétiens devaient s'enfuir à Pella, dans une vallée, et non pas « dans les montagnes ». Cette page eschatologique a du reste un. caractère si particulier qu'elle a pu avoir une existence indépendante et circuler en subissant diverses retouches, avant d'être insérée successivement dans les trois synoptiques. Il faudrait d'ailleurs, pour traiter sous tous ses aspects le problème de la date du 3 e évangile, tenir compte des éléments du problème pour le livre des Actes (voir art.).

L'incertitude de la date rend la question du lieu de composition tout à fait insoluble. Si l'ouvrage en deux volumes était en rapport avec le procès de Paul, ce serait sans doute Rome. En ce cas, la date devrait en être reportée en arrière, ce que rend fort improbable le caractère secondaire de l'évangile. De toute manière, il est issu de milieux pagano-chrétiens.

Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2022 - www.topchretien.com

Versets relatifs

Lamentations 1

[1] Comment ! Elle est assise solitaire, cette ville si peuplée, elle est pareille à une veuve ! Elle qui était grande parmi les nations, elle qui était une princesse parmi les provinces, la voilà maintenant astreinte à la corvée !

[2] Elle pleure durant la nuit et ses joues sont couvertes de larmes. Parmi tous ceux qui l'aimaient, pas un ne la console : tous ses amis l'ont trahie, ils sont devenus ses ennemis.